

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 10 DU 19 FEVRIER 2019

Membres Présents : Mrs. KERTALI.Dj –SARDI .M – BENARBIA.M

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

Affaire N°32: Ren : A.N.S.C—W.C.B.O.S S/G DII 08/02/2019

- ✓ Vu la feuille du match et rapports des Arbitres et délégué signalants.
- ✓ Disqualification pour Mauvais comportement, insulte grossiers et menace public de l'Off(A) TAIBI .A N° Lic 400 du club ANSC envers les Officiels.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de huit(08) matchs ferme à l'Off(A) TAIBI .A N° Lic 400 du club ANSC.
- ✓ Il est inflige une amende de Dix mille dinars (10.000 DA) au club ANSC.

Affaire N°33: Ren : CHTO—N.R.B.H.M. (U17) Coupe d'algérie jeunes) 08/02/2019

- ✓ Vu la feuille du match et rapports des Arbitres signalant.
- ✓ Disqualification du joueur GUEDDACHE .A N° Lic 91 du club CHTO pour i nsulte envers les Officiels.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de deux(02) matchs ferme joueur GUEDDACHE .A N° Lic 91 du club CHTO
- ✓ Il est inflige une amende de Cinq mille dinars (5.000 DA) au club CHTO.

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 21/02/2019.

SECRETARE de la SEANCE
SARDI MED

PRESIDENT C.R.Q.D.
KARTALI DJ